

La déviation de Rombies, ça ne passe plus pour Jacques Delvallée

Depuis qu'un trou s'est formé route du Quesnoy, l'agriculteur Jacques Delvallée et sa vente directe se dit coupé de ses clients, qui ne veulent pas faire un détour de huit kilomètres pour acheter « une salade ».

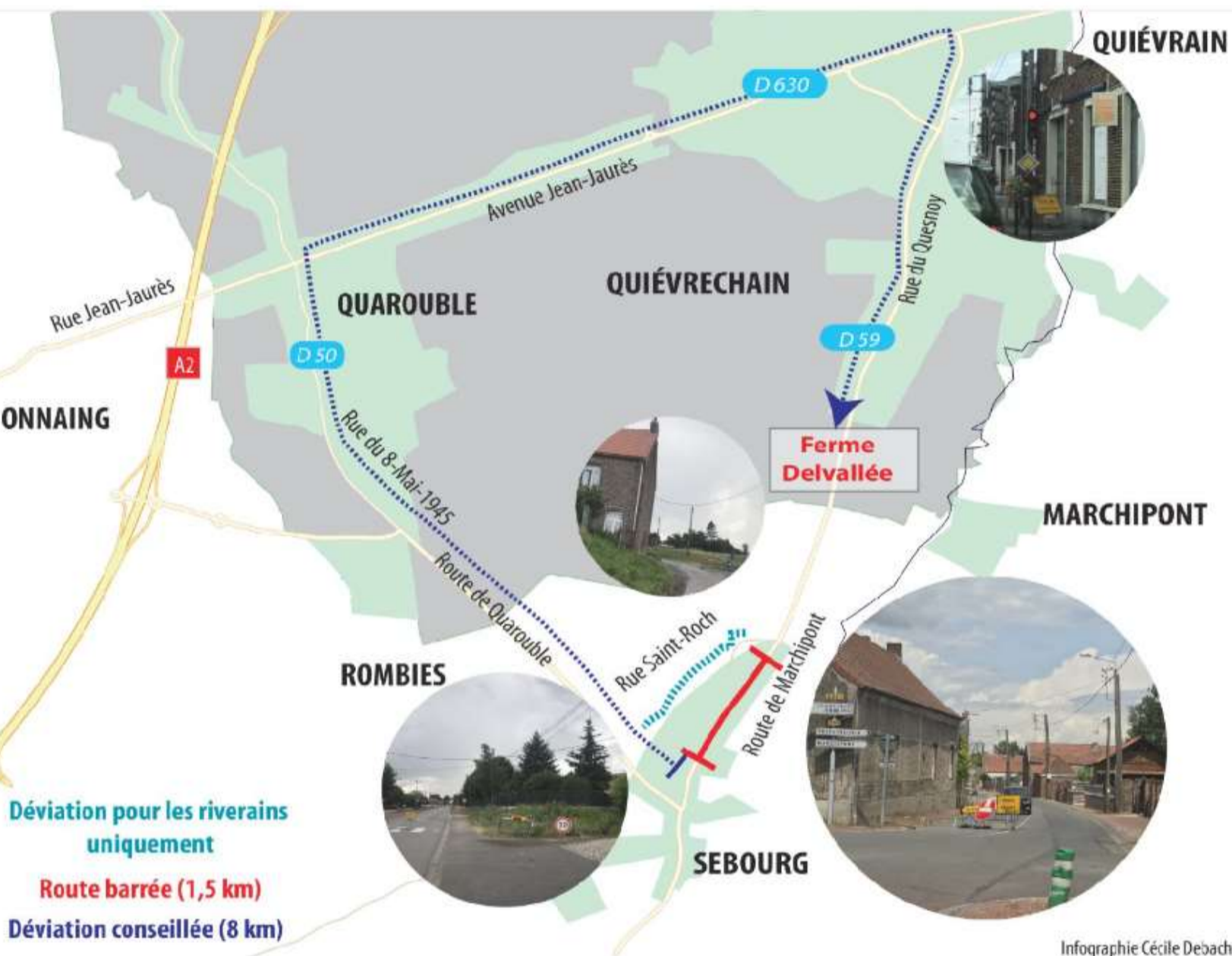
PAR DIANE LENGLET
valenciennes@lavoixdunord.fr

QUIÉVRECHAIN. Mi-mars, la déviation mise en place à l'entrée de Rombies-et-Marchipont, pour cause de trou apparu dans la chaussée, n'a pas eu beaucoup d'incidence. « Au début, on a trouvé que c'était bien, qu'on était tranquilles... », explique Jacques Delvallée. « On était en fin des légumes d'hiver, on n'était pas en avance sur ceux du printemps. » C'est en mai, quand les fraises ont commencé à bien donner, et puis tout le reste, que l'agriculteur a commencé à déchanter. Depuis, il constate une baisse « de 20 % sur les ventes directes, je dis de 20 % seulement pour ne pas crier fort ». Le compte n'y est plus, malgré les trois marchés par semaine (1), achalandés par l'un de ses deux fils. Le coup est d'autant plus dur que Jacques et Claire, son épouse, ont créé leur exploitation en 2002. La ferme n'était plus en activité depuis les grands-parents de Jacques. C'est lui qui, après vingt ans passés à Alstom, a réussi à se reconverter. L'exploitation couvre aujourd'hui un hectare.

ROUVRIRE LA ROUTE DU QUESNOY ?

Jacques Delvallée a pensé à une solution : permettre à tout le monde de prendre le petit chemin Saint-Roch (pour l'instant, il est réservé aux riverains). Dans l'autre sens, il se demande pourquoi il n'est pas possible de rouvrir la route du Quesnoy, sur une seule file, et faire passer les voitures à gauche du trou (comme le souhaitait le maire, en mai), « tout en gardant l'accès interdit

« Depuis la déviation, Jacques Delvallée constate une baisse « de 20 % sur les ventes directes, je dis de 20 % seulement pour ne pas crier fort ».



Infographie Cécile Debachy

aux poids lourds». Nous avons proposé cette solution au Département puisque la route coupée est la D 59, dont il a la charge. Mais en mai, l'ancienne carrière (qui avait provoqué l'affaissement de la chaussée) avait été inspectée après ventilation, la présence d'un gaz y ayant été détectée. Béatrice Descamps, députée et conseillère départementale, explique que cette inspection n'a pas pu aboutir à un diagnostic suffisamment complet, « l'effondrement ayant obstrué la galerie souterraine ». Pour connaître l'ampleur de la cavité, une seconde inspection va très bientôt se faire, « à l'aide de caméras et d'une dizaine de carottages, tout le long de la chaussée et des trottoirs, et sur une profondeur de 25 m ». En attendant, elle conclut qu'il vaut mieux « raisonnablement attendre d'en savoir plus ».

1. Mardi matin à Fresnes, jeudi matin à Quiévrechain, samedi matin, à Condé-sur-Escaut.

Le maire : « Nous aussi nous aimerions la réouverture, mais... »



La ferme Delvallée se trouve sur la route du Quesnoy, à la frontière de Quiévrechain, juste avant la coupure de route.

Joint par téléphone, Guy Huart, maire de Rombies-et-Marchipont, se dit plus que conscient des troubles pour tous les usagers engendrés par cette déviation et comprend la désolation de Jacques Delvallée : « Nous aimerions bien que la départementale soit rouverte. Mais c'est l'affaire du Département. Nous avons proposé une circulation alternée, sur le côté gauche mais le Département ne veut pas tenter le diable. On sait que le trou n'est pas dans la continuité des galeries du côté des maisons, mais ce n'est pas certain côté route. » Concernant la possibilité de passer par la rue Saint-Roch, le petit chemin, le maire explique que « les riverains, qui ne voyaient jamais passer personne avant, sont déprimés » : « Cela leur cause de la nuisance, des bruits, poussières... On a dû créer des chicane contre la vitesse. Encore hier soir, il y a eu une altercation. » S'il se dit tolérant avec les personnes extérieures de la commune qui l'utilisent dans le bon sens (de Rombies vers Quiévrechain) et à 30 km/h, il l'est beaucoup moins avec ceux qui « prennent les sens interdits ».